



## Carte scolaire : TOUS sur le PONT !

Respect des seuils d'ouverture de classes,

hors éducation prioritaire comme en éducation prioritaire !

Le CTSD de carte scolaire se tiendra le 7 avril 2015. La dotation départementale de 240 postes est insuffisante au regard des besoins des écoles maternelles et élémentaires de Seine-Saint-Denis.

**Le SNUipp-FSU, le Snudi-FO, la CGT Educ'action et SUD éducation appellent tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré à se rassembler à la DSDEN de Bobigny, vendredi 3 avril, à partir de 11h45.**

Tous ensemble, exigeons :

- Le respect des seuils d'ouverture de classes, hors éducation prioritaire comme en éducation prioritaire : toutes les classes nécessaires doivent être ouvertes au CTSD du 7 avril !
- Le respect des décharges de direction de Seine-Saint-Denis.

Le CTSD doit aussi entériner :

- La création de postes de remplaçants.
- La reconstitution des RASED (190 postes supprimés entre 2007 et 2012).
- La création de postes de maîtres-formateurs et de CPC.
- La création de postes de conseillers à la scolarisation et de référents handicap.
- La création de postes de maîtres supplémentaires et l'ouverture de TPS pour les écoles en REP+ et REP.
- La création de postes de remplaçants « REP+ » et de coordonnateurs REP.

Un plan de rattrapage et de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis pour créer tous les postes nécessaires à la réussite de tous les élèves du département est indispensable.

**Dès le CTSD du 7 avril : toutes les classes nécessaires doivent être ouvertes dans le respect des seuils d'ouverture de classes du département !**

*NB : le manque de postes étant une conséquence directe de la politique d'austérité du gouvernement, nous rappelons que c'est notamment pour la création de tous les postes nécessaires que nous appelons tous les personnels à répondre à l'appel national à la grève interprofessionnelle et à la manifestation le 9 avril.*